

Extrait du Registre Des Délibérations

L'an deux mille dix neuf

Le 23 Octobre 2019 à 18 heures

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, 33240 VAL DE VIRVEE sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 16 Octobre 2019.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 21

NOMBRE DE VOTANTS : 30

Objet : Fourniture, installation et exploitation d'une infrastructure de communication unifiée de téléphonie IP, réseau Lan, Wlan, sécurité et services associés pour la Maison France Services du Grand Cubzaguais Communauté de Communes

Présents : 21

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), BLANC Jean Franck (Teuillac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), COUPAUD Catherine (Pugnac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), POUCHARD Éric (Lansac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce),

Absents excusés ayant donné pouvoir : 9

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) pouvoir à Marie Claire BORRELLY, BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée) pouvoir à Sylvie LOUBAT, COURSEAUX Michael (Saint André de Cubzac) pouvoir à Michel ARNAUD, GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Michael FUSEAU, LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac) pouvoir à Angélique LUSSEAU, MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée) pouvoir à Sylvain GUINAUDIE, PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac) pouvoir à Célia MONSEIGNE,



ROUX Jean (PUGNAC) pouvoir à Catherine COUPAUD, **TABONE Alain (Cubzac les Ponts) pouvoir** à Nadia BRIDOUX MICHEL

Absents excusés : 7

BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), MABILLE Christian (Peujard), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard)

Secrétaire de séance : Eric POUCHARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2124-1, L2124-2, R 2124-2 alinéa 1°, et R2161-2 à R2161-5,

Vu les délibérations n°2017-09 du 15/02/2017 et n°2017-38 du 29/03/2017 relatives à l'élection de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres sur le choix du titulaire en date du 15/10/2019,

Vu le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la fourniture et l'installation de matériel multimédia signé par le Président du Grand Cubzaguais le 5 février 2019, désignant la société LM Ingénierie Audiovisuel assistant à maîtrise d'ouvrage du Grand Cubzaguais, et son sous-traitant la société LM Ingénierie,

Considérant la construction en cours de la Maison France Services, et la nécessité d'équiper d'une infrastructure de communication unifiée de téléphonie IP, réseau Lan, Wlan, sécurité et services associés,

Une consultation a donc été lancée en date du 19 août 2019 afin d'assurer la fourniture, l'installation et l'exploitation d'une infrastructure de communication unifiée de téléphonie IP, réseau Lan, Wlan, sécurité et services associés pour répondre aux besoins de la future Maison France Services du Grand Cubzaguais Communauté de Communes.

Il était demandé aux candidats, dans le cadre de cette consultation de mettre en œuvre des services de télécommunications, d'internet et d'équipements et prestations pour les infrastructures de communication ToIP-Lan-WLan-Sécurité, services associés.

Cette consultation prend la forme d'un accord-cadre portant à la fois sur l'émission de bons et la conclusion de marchés subséquents.

La date limite de réception des offres était fixée au 20 septembre 2019 et a donné lieu à la réception de 1 pli dématérialisé.

1 offre a donc été analysée par l'assistant à maîtrise d'ouvrage, la société LM Ingénierie au regard des critères définis dans le cadre de la consultation, à savoir :

- Le prix **(40 points)**
- L'adéquation et la qualité de la réponse technique par rapport au cahier des charges **(60 points)**

La commission d'appel d'offres, s'est réunie le 15 octobre 2019 à en vue de choisir le titulaire.

Compte tenu de l'analyse de l'offre effectuée sur la base des critères visés ci-dessus, validée par la commission d'appel d'offres susvisée, il est proposé au conseil communautaire d'attribuer le marché de fourniture, installation et exploitation d'une infrastructure de communication unifiée de téléphonie IP, réseau Lan, Wlan, sécurité et services associés pour la Maison France Services du Grand Cubzaguais Communauté de Communes à la société SCOPELEC - Agence de BORDEAUX sise Rue de la Moune à LORMONT (33310), dont le siège social est situé ZI de la Pomme, rue Gay Lussac à REVEL (31250).

Ce marché étant conclu sous la forme d'un accord-cadre mixte, le montant exact ne peut être connu, mais à titre indicatif il s'élève entre 170 000 et 190 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- D'attribuer le marché de fourniture, installation et exploitation d'une infrastructure de communication unifiée de téléphonie IP, réseau Lan, Wlan, sécurité et services associés pour la Maison France Services du Grand Cubzaguais Communauté de Communes à la SA SCOPELEC - Agence de BORDEAUX sise Rue de la Moune à LORMONT (33310), dont le siège social est situé ZI de la Pomme, rue Gay Lussac à REVEL (31250).
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces de marché correspondantes et tous les documents s'y rapportant ainsi que les modifications de marché inférieurs à 5% s'y rapportant dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

N°2019-114

Envoyé en préfecture le 28/10/2019
Reçu en préfecture le 28/10/2019
Affiché le
ID : 033-243301223-20191024-2019114-DE



Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture
Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 24 Octobre 2019

Le Président,

A. DUMAS

